



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
12/03/2025

Nombre de conseillers municipaux

En exercice : 29
Présents : 20
Procurations : 07
Votants : 27

OBJET :

FINANCES

**Affectation des résultats
2024**

Budget Principal

En l'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents : M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, M. BELTRAN José, Mme MENAHEM Sophie, M. VILA-PASOLA Marti, Adjoints ; Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, Mme OHN Christiane, Mme CAPEILLE Sandrine, M. INGHAM John, Mme BOISORIEUX Michelle, M. CARLES Yves, M. PUIGMAL Patrick, M. PARAYRE Jean, Mme QUER Martine, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

Mme BOISDRON Gisèle, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à Mme DUNYACH Monique, Conseillère Municipale,
M. BORREILL Philippe, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à M. le Maire,
M. COSTE Jean-François, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à M. DUNYACH Denis, adjoint,
M. PREHAM Anthony, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à Mme LACOMBE Maria, adjointe,
M. BERTHELOT Stéphane, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à M. ANGULO José, adjoint,
Mme BOURDIN Géraldine, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à Mme MENAHEM Sophie, adjointe,
Mme TORRENT Michèle, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à M. PUIGMAL Patrick, Conseiller Municipal,

Absent(s) :

M. REDONDO Simon, M. PLANES Jean-Jacques, conseillers municipaux

Secrétaire de séance : Mme CAPEILLE Sandrine

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les résultats du Compte Financier Unique – BUDGET PRINCIPAL de la Commune de CERET, sont repris comme suit :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE (BC 200)

Section Investissement

Report du résultat 2023	- 797 025,75
Résultat 2024	- 145 405,94
Excédent ou déficit cumulé à reprendre au 001	- 942 431,69
Restes à réaliser en dépenses	64 942,20
Restes à réaliser en recettes	300 773,92
Solde d'exécution de la section d'investissement	- 706 599,97

Section de fonctionnement

Report du résultat 2023	-
Résultat 2024	666 549,71
Excédent ou déficit cumulé	666 549,71
Affectation à la couverture d'autofinancement au 1068	666 549,71
Excédent ou déficit cumulé à reprendre au 002	-

LE CONSEIL MUNICIPAL
Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE
à l'unanimité
(1 abstention : M. PARAYRE Jean)
de ses membres présents ou représentés

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur le Maire,
- **DECIDE** d'affecter les résultats tels qu'énoncés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.

Le Maire de CERET
Michel COSTE



La secrétaire de séance,
Sandrine CAPEILLE